

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article621>



Devinette

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : lundi 5 novembre 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Nous nous permettons de proposer exceptionnellement à nos lecteurs une devinette : **QUI A FAIT LA DÉCLARATION CI-DESSOUS ?**

"Le consensus de toutes les forces politiques et sociales, c'est-à-dire d'une majorité importante du corps social, et pas seulement d'une majorité arithmétique, est la condition essentielle d'une évolution politique pacifique vers la démocratie et une constitution stable.

Les problèmes auxquels sont confrontés les nouvelles démocraties sont si cruciaux qu'ils en sont devenus des affaires d'État. Ainsi, certaines questions politiques qui, dans des démocraties stables, donneraient matière à discussion et à polémique ne peuvent, dans les nouvelles démocraties, être résolues qu'à l'aide du consensus social et politique.

Par conséquent, le système le plus approprié, pour élaborer un texte constitutionnel, serait de nommer, dans un premier temps, un Comité d'experts, chacun d'entre eux bénéficiant de la confiance de la grande majorité des forces politiques. Les experts seraient, si nécessaire, en droit de consulter des conseillers étrangers. Le travail des experts serait suivi d'un débat à l'Assemblée constituante sur l'ensemble du texte. Toutefois, il est à noter que tout amendement détaillé du texte pourrait avoir des conséquences imprévisibles et réduire à néant le travail du Comité. Enfin, une fois approuvé, le texte serait soumis à un référendum populaire, à l'occasion duquel tous les partis politiques s'engageraient en faveur du "oui".

Réponse

Cette idée que les partis doivent être d'accord entre eux et fonctionner par consensus, cette négation de la démocratie en tant que méthode pour trancher les conflits et les débats, cette manière de dire que vous avez le droit de choisir pourvu que votre réponse soit la bonne, cela rappelle beaucoup de chose, en particulier le référendum du 29 mai 2005 et la manière dont la volonté populaire a été bafouée.

Et bien si vous avez pensé à cela, vous avez gagné. Le texte ci-dessus, comme l'ont trouvé certains de ceux qui ont répondu, est extrait d'une brochure du Conseil de l'Europe. Il est publié par la « Commission européenne pour la démocratie par le droit » (sic). Il fait partie de l'intervention d'un des « experts », le professeur M. Herrero de Minon.

Avec des démocrates comme ceux-là, on n'a pas besoin d'antidémocrates.